



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



24116823

Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division Neufchâteau

Le

Le greffier

Greffé

N° d'entreprise **0765 289 418**

Nom

GROUPEMENT FORESTIER DE MESY

- en entier

- en abrégé

Forme légale **SRL**

Adresse complète du siège **Mesy, 1 6640 Vaux-sur-Sûre**

Objet de l'acte : **Nomination administrateurs**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE LA SRL GROUPEMENT FORESTIER DE MESY
TENUE LE 17/03/2024

Société à responsabilité limitée GROUPEMENT FORESTIER DE MESY
Numéro d'entreprise : 0765.289.418
Siège social : 6640 SIBRET – Mesy 1

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Est tenue ce jour, le 17/03/2024, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée GROUPEMENT FORESTIER DE MESY, au siège social de la société, 6640 SIBRET – Mesy 1.

PRESIDENT DE BUREAU

La direction et la supervision de l'assemblée générale est assurée par le Président du Bureau, Monsieur Edouard HOUTART - administrateur.

BUREAU

La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence de Monsieur Edouard HOUTART, lequel désigne une secrétaire Madame Myriam HOUTART.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale est composée de :

- Monsieur Edouard HOUTART – Actionnaire et administrateur ;
- Monsieur François HOUTART – Actionnaire ;
- Madame Myriam HOUTART – Actionnaire ;
- Monsieur Godefroy HOUTART – Actionnaire ;
- Madame Elisabeth HOUTART – Actionnaire ;
- Monsieur Jean-Sébastien HOUTART – Actionnaire ;
- Madame Stéphanie HOUTART – Actionnaire.

La liste de présences est déposée sur le bureau et contresignée par les membres du bureau qui l'ont reconnue exacte. Elle demeurera annexée au présent procès-verbal.

EXPOSE DU PRESIDENT

Le Président expose ce qui suit :

I. La présente assemblée générale a lieu en vue de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Edouard HOUTART ;
2. Nomination du mandat d'administrateur-adjoint de Monsieur Colin PRYCE.

II. Tous les administrateurs présents ou représentés se sont conformés aux conditions d'accès à l'assemblée générale.

III. L'assemblée constate qu'elle est valablement constituée et habilitée à délibérer et qu'elle peut valablement se prononcer sur l'ordre du jour qui lui est soumis.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)



DELIBERATION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1.PREMIERE RESOLUTION : RENOUELEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MONSIEUR EDOUARD HOUTART

A la majorité, l'Assemblée décide le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Edouard HOUTART à partir du 17/03/2024 pour une durée de 3 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2027.

2.DEUXIEME RESOLUTION : NOMINATION DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT DE MONSIEUR COLIN PRYCE

A la majorité, l'Assemblée décide la nomination du mandat d'administrateur-adjoint de Monsieur Colin PRYCE, résidant à Mesy n° 6 à 6640 Vaux-sur-Sûre, à partir du 12/06/2024 pour une durée de 3 ans.

DISPOSITIONS FINALES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Dont procès-verbal.

Fait en 3 exemplaires aux lieux et dates indiqués et après approbation de l'assemblée générale.

SIGNATURES

Monsieur Edouard HOUTART – Actionnaire et administrateur - Président

Madame Myriam HOUTART – Actionnaire - Secrétaire

LISTE DES PRESENCES

Monsieur Edouard HOUTART – Actionnaire et administrateur

Monsieur François HOUTART – Actionnaire

Madame Myriam HOUTART – Actionnaire

Monsieur Godefroy HOUTART – Actionnaire

Madame Elisabeth HOUTART – Actionnaire

Monsieur Jean-Sébastien HOUTART – Actionnaire

Madame Stéphanie HOUTART – Actionnaire

Monsieur Colin PRYCE